

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FÉVRIER 2023**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Bruno Bertier, 1^{er} adjoint au maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 janvier 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Bruno Bertier, 1^{er} adjoint au maire.

Étaient présents

Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h09), Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 18 h 42), Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18 h 08), Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc (jusqu'à 22 h 08), Paul Le Gal-Huamé (jusqu'à 21 h 00), Lucie Chauvelier (jusqu'à 22 h 08), Didier Pillon (jusqu'à 22 h 23), Marie-Cécile Clavreul (jusqu'à 21 h 27), Samia Sultani, Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Florian Bercault a donné pouvoir à Bruno Bertier, Camille Pétron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Georges Poirier (jusqu'à 18 h 42), Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Oghi, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Éric Paris (à partir de 22 h 08), Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Rihaoui Chanfi (à partir de 22 h 08), Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Sultani (à partir de 21 h 27), Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié, Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino et Lucile Perin a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à son départ à 22 h 23).

Didier Pillon et Béatrice Ferron sont désignés secrétaires.

S518 - VQC - 1 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DES SAGES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S518 - VQC - 2 - MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME "BIENVENUE À LA RETRAITE"
À L'ESPACE SENIORS INTERGÉNÉRATIONNEL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S518 - VQC - 3 - RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES À LA VILLE DE LAVAL

Le conseil municipal prend acte des éléments du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes pour l'année 2022.

S518 - VQC - 4 - PROGRAMME D'ACTIONS ET D'ANIMATIONS DU SERVICE JEUNESSE
DE L'ANNÉE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S518 - CRV - 1 - PROGRAMME D'ACTION CULTURELLE DES BIBLIOTHÈQUES
MUNICIPALES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S518 - CRV- 2 - ORGANISATION D'UN CHANTIER-ECOLE POUR LE TRANSFERT DES
COLLECTIONS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S518 - TUEC - 1 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE POUR L'ANNÉE 2022

Le conseil municipal prend acte du rapport sur la situation en matière de développement durable de la ville de Laval pour l'année 2022.

S518 - TUEC - 2 - SUPPRESSION DU REPOS DOMINICAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS
DE COMMERCE DE DÉTAIL POUR L'ANNÉE 2023 (HORS BRANCHE
AUTOMOBILE)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S518 - RHTF - 1 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB) ET APPROBATION DU
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (ROB) 2023

Le conseil municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires 2023 sur la base du rapport portant sur les orientations pluriannuelles financières de la ville de Laval.

S518 - RHTF - 2 - CESSION DU BÂTIMENT 47 SITUÉ 8, PLACE ALBERT JACQUARD
QUARTIER FERRIÉ AU PROFIT DE COOP DE CONSTRUCTION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S518 - RHTF - 3 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL
2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU
11 NOVEMBRE

Bruno Bertier, en tant que président de la SPL LMA, s'est retiré de la séance et n'a donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Sultani, Gwendoline Galou, Chantal Grandière et Henri Renié).

S518 - RHTF - 4 - OPÉRATIONS DU PRIR SAINT-NICOLAS - SOLlicitation DU FONDS
DE CONCOURS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 8 février 2023.



La directeur général des services,

Fabrice Martinez